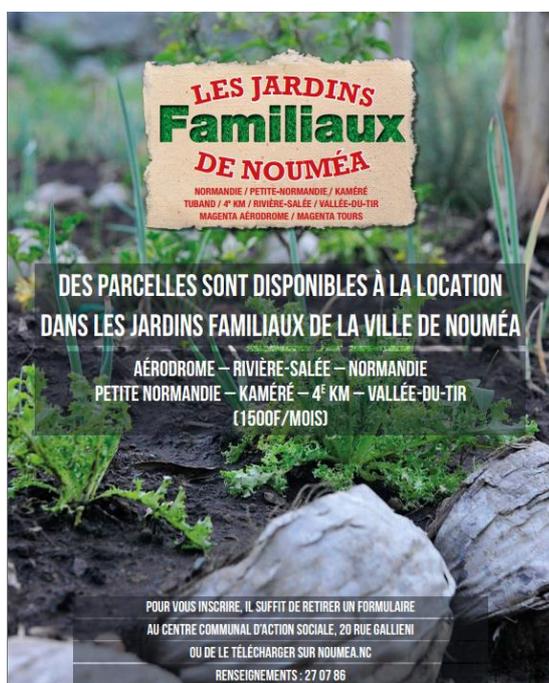


N°2024/039

Nouméa, le 29 février 2024

## JARDINS FAMILIAUX : DES PARCELLES À LOUER

La ville de Nouméa propose à la location 27 parcelles à partir du mois de mars 2024, dans les jardins familiaux de Rivière-Salée, Magenta, Normandie, Kaméré, 4<sup>ème</sup> KM et de la Vallée-du-Tir.



L'attribution d'une parcelle de jardin familial se fait pour deux ans, son coût pour le locataire est de 1 500 F par mois.

- Aérodrome : 3 parcelles
- Rivière-Salée : 3 parcelles
- Normandie : 2 parcelles
- Petite Normandie : 1 parcelle
- Kaméré : 6 parcelles
- 4<sup>ème</sup> KM : 4 parcelles
- Vallée-du-Tir : 8 parcelles

### Pour obtenir une parcelle, il faut :

- être résident de la commune depuis au moins 6 mois ;
- retirer un formulaire d'inscription au Centre communal d'action sociale, 20, rue du Général-Gallieni, centre-ville, (tél. : 27 07 86) ou le télécharger sur le site Internet noumea.nc/.



Ville de  
**NOUMÉA**

#noumea.nc  
f noumeamaville

## LES JARDINS FAMILIAUX À NOUMÉA

La ville de Nouméa a implanté 287 parcelles réparties dans 9 jardins familiaux dans différents quartiers : 30 parcelles à Normandie, 27 à Petite Normandie, 52 à la Vallée-du-Tir, 57 à Rivière-Salée (Châteaubriand), 40 à Kaméré, 17 au 4<sup>e</sup> KM, 20 à Tuband, 23 parcelles à Magenta Aérodrome et 21 à Magenta Tours.

Ce dispositif marque la volonté de la Ville de permettre aux familles de retrouver le lien à la terre et de favoriser le vivre-ensemble et la convivialité. C'est également un bon moyen de lutter contre la vie chère.